

**OPEL MOVANO FOURGON 3500 L3H2 VAN** (Ref:N199209)**0 KM**

|                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| Cylindrée          | 2.2 cc                |
| Carburant          | DIESEL                |
| PUISSANCE (CV)     | 140 cv   6 ch (103kw) |
| CO2                | 237 g/km              |
| BOÎTES DE VITESSES | AUTOMATIQUE           |
| Portes             | 5                     |
| Carrosserie        | VU                    |
| KM                 | 10km                  |
| Immat              | 23/05/2025            |

**Couleur**  
BLANC**31.480 € TVAC****-43%** sur prix cat.

## OPTIONS

Capteur de lumière - Apple CarPlay + AndroidAuto - Caméra recul + Radar AR - Capucine - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique - Fonction DAB (Radio Numérique Terrestre) - Détecteur de pluie - Combiné d'instruments numérique - Écran tactile - Phares antibrouillard - Roue de secours - Suspension arrière renforcée - 3,5 tonnes - USB -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - assistant autoroute et trafic - banquette 2 places modulable avec fonction bureau - bluetooth - climatisation - cloison complète - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - kit de réparation - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - tuner/radio - vitres électriques avant - volant réglable en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.